

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Tarifs insertion publicitaire sur sets de table

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de l'EPIC OFFICE DE TOURISME DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 mars 2024
L'an deux mille vingt-quatre et le dix neuf mars à 18h30

Le comité de direction de l'EPIC, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Serge GROLLIER

Présents : MMES MRS. GROLLIER. BAILLY. FAUGE. FRANCONY. MOITEAUX. SEINE. TUR.

Absents excusés : MMES MRS. TAVEL. MANTEL. BOIS. LEBRAT.

Le Président,

Propose que l'Office de Tourisme puisse vendre des encarts publicitaires sur des sets de table. Ces sets de table seront ensuite distribués gratuitement aux restaurateurs du territoire.

Présente le projet de tarification qui est le suivant:

-300€TTC pour un encart publicitaire simple

-600€TTC pour un encart publicitaire double

Le Comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE ces tarifs de 300€TTC et 600€TTC correspondant à des encarts publicitaires figurant sur des sets de table qui seront distribués gratuitement aux restaurateurs du territoire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

